

M. l'Editeur.—Je vous prie d'annoncer que je ne veux plus faire partie du Comité de l'Association des Townships, tel que constitué actuellement.

J'ai l'honneur d'être, &c., L. P. BOIVIN. Montréal, 11 août 1848.

M. l'Editeur.—Je viens de lire sur l'avenir du 9 courant, venu ici ce soir, une communication signée "H. LAPPARE," et dans laquelle ce M., sans provocation aucune et je ne sais pour quel motif, se permet d'insulter le Dr. Nelson ainsi que M. Geo. Et. Cartier et moi.

N'étant arrivé à St. Denis, avec le parti de St. Antoine, qu'au moment où le combat allait s'engager, je n'ai pu avoir connaissance de ce qui s'était passé auparavant dans la maison du docteur, et en conséquence je n'en dirai rien.

M. Lappare avance une fausseté en disant que M. Cartier portait à St. Denis, une tuque bleue et un long capot d'étoffe grise; au contraire ce M. portait une casquette américaine de drap noir et un surcoat de laine, juste à sa taille et de couleur rougeâtre.

M. Lappare dit un autre mensonge en répétant que M. Cartier et moi, nous nous tenions en tremblant, dans un endroit de la maison le moins exposé. C'est à une des croisées du pignon faisant face à la troupe que nous restâmes la plus grande partie du temps et combattîmes, ensemble, avec plusieurs autres.

Il est faux, absolument faux que M. Cartier ait montré de la peur durant la bataille et qu'il n'ait engagé à aller demander au Dr. de se retirer. Lorsque je parlai au Dr. de retraite, je le fis de mon propre mouvement et je n'ai eu, ni je n'aurai jamais honte de l'avouer. On ne rougit que d'une acte lâche et coupable, et je n'ai commis ni l'un ni l'autre. Voici comment la chose arriva: Toutes nos cartouches étaient à peu près épuisées il n'en restait qu'à quelques uns et déjà plusieurs qui n'en avaient plus, s'alarmèrent et parlèrent en désordre. Voyant cela, j'allai trouver le Dr. et l'informai de ce qui se passait.

Il dit que les munitions manquaient, que cela causait de l'alarme et que déjà un certain nombre était sorti, puis j'ajoutai que si on continuait ainsi à s'en aller, il serait mieux de se retirer et de le faire tous ensemble, avant que les troupes ne s'aperçoivent de notre situation; non, non, me répondit le Dr. nous ne retirerons pas, il faut que nous restions ici, et que personne ne bouge. Etait-ce là de ma part un acte de lâcheté, comme l'insinue si malicieusement M. Lappare? Était-ce le recevoir du Dr. la réponse qu'il lui met dans la bouche? Et maintenant si j'ajoute, que, plus tard, lorsqu'il fallut faire notre départ, je fus ainsi que M. Cartier du nombre de ceux que le Dr. choisit pour l'accompagner, on comprendra ce que vaut la version donnée par M. Lappare. Nous partîmes sept avec le Dr. et je laisse à juger s'il est probable que ce M. se fut entouré de personnes en qui il n'aurait eu aucune confiance.

Il est encore faux que M. Cartier soit allé à St. Antoine pour se distraire au danger, il fit ce voyage par ordre du Dr. pour nous avoir des munitions, il ne fut guère plus d'une heure absent. C'est moi-même qui annonçai à M. Cartier, quelques instants après la bataille, le malheur de M. Perrault; il revenait alors de voir les soldats blessés et nous nous rendîmes ensemble auprès de M. Perrault.

Quant à l'histoire que fait M. Lappare sur la nuit passée dans la maison de M. Deschambault, elle est trop invraisemblable pour qu'il soit besoin d'en parler, et d'ailleurs le contraire en a été suffisamment prouvé. Cependant j'ajouterai deux mots: c'est que non seulement nous passâmes la nuit, M. Cartier et moi, à donner tous les soins possibles à notre ami mourant, M. Perrault, mais qu'après nous en être occupés nous partîmes à faire des cartouches et de plus, que deux fois pendant cette même nuit j'allai à l'office du Dr. Nelson pour y avoir les remèdes qu'il avait trouvés à propos de prescrire pour M. Perrault.

Voilà, M. l'Editeur, comment se sont réellement passés les faits dont j'ai eu connaissance et que M. Lappare a si étrangement dénaturés. J'aurais certainement préféré n'en rien dire, mais je devais à mes amis aussi bien qu'à moi-même de repousser le mensonge et rétablir la vérité.

HENRY CARTIER. Vaudreuil, 11 août 1848.

EXAMEN DU COUVENT DE BELCIEL. Les élèves du couvent de Belœil, à ce lieu le trois d'août courant, en présence de plusieurs membres du clergé et d'un grand nombre d'amis de l'éducation et de parents des élèves. Cette maison qui n'est établie que depuis deux ans compte déjà près de cent élèves. On y enseigne, comme au Couvent de Longueuil (qui est la maison mère) tout ce qu'une mère de famille doit connaître, savoir: les langues française et anglaise, la lecture, l'écriture, la géographie, l'histoire, l'arithmétique, la couture, la broderie, le tricottage, le dessin, la peinture, le chant, etc.

Ces demoiselles ont répondu sur tout ce qui avait fait le sujet de leurs études pendant l'année avec un aplomb admirable et qu'il serait difficile de surpasser. Dans les calculs surtout on a remarqué une facilité étonnante pour de jeunes personnes de leur âge. Mais ce qui a paru frapper d'avantage l'auditoire c'est d'entendre de jeunes personnes d'une paroisse où il résida peut-être pas une seule famille étrangère, répondre parfaitement, et avec une excellente prononciation à toutes les questions qui leur étaient faites en anglais sur la grammaire, la géographie, le calcul, l'histoire, etc.

Comme ces jeunes demoiselles ont excellé en tout il est assez difficile de dire en quoi elles se distinguent plus particulièrement, malgré cela je ne puis résister au désir de mentionner l'écriture, qui m'a paru extraordinairement belle. On sait que ce n'est pas la partie forte chez nous que l'écriture mêmes dans nos collèges, en bien, je puis dire que les cahiers d'écriture que j'ai vus à l'examen de Belœil (et j'en ai vu un grand nombre) ne feraient pas de honte à nos meilleurs teneurs de livres.

A la fin de l'examen a été représenté une charmante pièce, qui n'a pas duré moins de

trois quarts d'heure. Les actrices ne s'en sont pas seulement très bien acquittées, mais ont excellé, de manière à rivaliser, sinon à surpasser leurs rivales du couvent de Longueuil ce qui suit pas peu dire. Le tout s'est terminé par la distribution des prix qui ont été décernés par M. le curé de Belœil, qui présidait à l'examen; jamais prix n'ont été plus légitimement gagnés, il y en avait pour toutes les sciences et aussi pour la sagesse, le ménage, le propre, la couture, le tricottage, l'année prochaine il y en aura un dit-on pour la plus capable et la plus économique à la cuisine.

Grâce au digne curé de Belœil, cette paroisse est une des mieux partagées de notre District sous tous les rapports. L'éducation va y fleurir pour les filles en attendant que ses démarches pour procurer à ses paroissiens des écoles tenues par les frères de la Doctrine Chrétienne soient couronnées de succès.

Nous terminerons par cette dernière remarque pour prouver combien ces dames ont de mérite de tout genre. Au départ des élèves le lendemain de l'examen, ce jour ne ressemblait pas à un jour de fête, ni à un jour de deuil, mais à une solennité funéraire; tous les yeux étaient en larmes, on avait de la peine à laisser des maîtresses toutes aussi attendries que leurs élèves; quand on a ainsi le secret de cœur, que ne peut on pas faire avec notre jeunesse!

ETABLISSEMENT DES TOWNSHIPS.—On nous assure que M. de Montréal a refusé d'accepter la place de Président de cette association. On croit que la raison qui a amené cette détermination est que M. de Montréal ne désirait pas se trouver en contact avec des personnes qui ont été nommées du comité. —Minerve

TEMPÉRANCE.—On a annoncé dimanche dernier une retraite de tempérance qui doit s'ouvrir vendredi prochain à Bonsecours, M. Chiniqny prêchera. Ceux qui voudront l'entendre le pourront à 6 h. P. M. ce jour là et les jours suivants.

ASSEMBLÉE IRLANDAISE.—L'assemblée convoquée pour hier soir n'a pas eu lieu. Ceux qui l'avaient convoquée ont craint de la division et du trouble et ont préféré retarder l'expression de leur sympathie pour leur malheureux patrie à une époque où il y aura une parfaite unanimité entre ses enfants.

COLONISATION.—Une assemblée nombreuse du comté de Bellechasse a eu lieu dimanche dernier pour cet objet. Le plus grand enthousiasme, la plus parfaite unanimité régnaient parmi les assistants. Les principaux orateurs en cette occasion étaient Messire Marcoux V. G. M. O'Reilly l'Honorable A. N. Morin et J. Chabot Eccl. M. P. P.

LA TENURE SEIGNEURIALE.—Nous concourons de grand cœur dans les résolutions ci-dessous. La tenure Seigneuriale nous a toujours paru un grand obstacle au développement de l'industrie des richesses du pays et à sa prospérité. Le plutôt on pourra l'en débarrasser, le mieux ça sera. Une mesure tendant à abolir les droits seigneuriaux serait très populaire par tout le pays. Malgré les difficultés de la question, nous croyons qu'on pourrait fort bien concilier les intérêts du Seigneur et du censitaire.

Assemblée publique pour prendre en considération la Tenure Seigneuriale.

Sur l'invitation de citoyens respectables de l'Acadie, un grand nombre d'électeurs des trois comtés de Huntingdon, Chamblly et Rouville, se sont assemblés au village de l'Acadie, le 8 août courant.

Vers midi, Charles Roi, Eccl., fut appelé au fauteuil; Gabriel Marchand, Eccl., fut élu vice-président; M. Chs. Laberge fut élu secrétaire. Le Dr. Davignon, M. P. P., pour le comté de Rouville, présenta l'assemblée, fut appelé à prendre la parole.

Vous connaissez tous, a dit l'orateur, le but de notre réunion, c'est une assemblée préliminaire, convoquée à la hâte, de sorte qu'elle n'est pas aussi nombreuse qu'elle aurait pu l'être, vu l'importance du sujet dont nous allons nous occuper. Mais souvenons-nous que pour bien commencer une entreprise difficile, la volonté et le courage sont plus nécessaires que le grand nombre. Rappelons-nous qu' quand O'Connell fonda la grande Association du rappel, il ne trouva qu'avée peine deux personnes pour former avec lui le quorum de la première assemblée, et vous savez ce qu'il a fait pour sa patrie, la malheureuse Irlande.

Depuis longtemps, le pays réclame une vraie réforme de notre tenure, une réforme juste qui ne sacrifierait les droits acquis de personne, et qui donnerait au seigneur comme au censitaire ce qui appartient à chacun d'eux. Les travaux ordonnés par notre parlement n'ont abouti à rien; aujourd'hui, nous avons un ministère libéral et fort, en état d'opérer toutes les réformes que nous réclamons depuis longtemps inutilement. C'est à nous d'en profiter en lui signalant les abus et lui exposant nos besoins, c'est le bon temps d'en venir enfin à une conclusion. Présentez nous requêtes de tous les comtés et de toutes les paroisses; ne nous laissons pas décourager par les retards et les contre-temps, et persistons jusqu'à ce que nous ayons justice.

Les propositions suivantes furent ensuite lues et adoptées: Le Dr. Davignon propose, secondé par M. J. Beaudin, et il est résolu:— que cette assemblée croit qu'il est du plus haut intérêt du pays de s'occuper de la tenure seigneuriale telle qu'en force dans cette province, et d'en demander la réforme.

Le Capt. Jos. Arbee propose, secondé par M. Amable Milet, et il est résolu:— Que déjà plusieurs fois, le parlement s'est occupé de cette matière importante, sans jamais parvenir à un résultat définitif.

Le Dr. Jos. Poulin propose, secondé par M. A. Gauthier, et il est résolu:— Que cette assemblée croit que le meilleur moyen d'en venir à une conclusion pratique, est de nommer dans différents comtés, des comités permanents chargés de rédiger et de faire signer des requêtes à la législature, et de prendre aussi tous autres moyens légaux et constitutionnels

d'attirer enfin l'attention sérieuse du gouvernement sur ce sujet.

M. Olivier Hébert propose, secondé par M. Michel Pelletier, et il est résolu:—

Que pour les trois comtés de Huntingdon, Chamblly et Rouville, il soit nommé un comité permanent composé, outre les trois représentants des comtés qui, de droit, en feront partie de douze personnes choisies dans les trois comtés, avec pouvoir d'augmenter leur nombre.

Le Dr. Davignon propose, secondé par le Dr. Poulin, et il est résolu:—

Que les personnes suivantes composent le comité MM. C. Roi et Olivier Hébert, l'Acadie; Gabriel Marchand et Th. Jobson, St. Jean; Henry Aubertin, St. Athanase; Aubert Bourassa, fils, Laprairie; Dr. Poulin, Ste. Marie; Amable Demers, Chamblly; Eustache Soupras, St. Mathias; A. Gauthier, St. Luc; J. Beaudin, St. Jacques; et J. McGilvray, St. Georges.

M. Joseph Charland propose, secondé par M. Mériszi, et il est résolu:—

Que le secrétaire soit chargé de faire publier les procès-verbaux de cette assemblée. L'assemblée, vota ensuite des remerciements au président et au secrétaire. (Signé) CHARLES ROI, président. CHS. LABERGE, secrétaire.

LA TEMPÉRATURE ETC.—La chaleur a été excessive ici depuis trois à quatre jours, le thermomètre a monté au-dessus de 90 degrés. La seule consolation qu'on puisse avoir d'être ainsi rotis impitoyablement, c'est que cette température est bienfaisante pour nos campagnes qui n'ont jamais eu une plus abondante moisson.

THEATRE ROYAL.—Le corps de Ballets français des Monplaisir a débuté hier soir avec les plus brillants succès. Il y avait foule, mais la salle du spectacle n'était pas encore assez remplie pour le mérite de ces excellents artistes. Jamais nous n'avons rien vu de plus ravissant que la danse de madame et de M. Monplaisir. On dirait deux sylphes tant tous leurs pas, tous leurs mouvements sont légers, gracieux, féériques. Ils s'élancent, s'enlèvent, pirouettent, tourbillonnent avec une véve, une audace et un nerf qui vous étouffe, vous éblouit et vous transporte. Il faut les voir dans la zingrillo pour connaître ce que peut l'art, la grâce et la souplesse réunis! c'est merveilleux. Le public était enchanté à en juger par les applaudissements frénétiques, les bravos répétés et les bouquets qui couvraient la scène. Les autres artistes ont chacun leurs talents Mlles. Balan et Valdegrave dansent très bien, ainsi que M. Corby qui nous a fait crever de rire avec ses airs et ses pas comiques. Mlle. St. Clair s'en est également bien tiré. Somme toute le corps de Ballets français est sans contredit ce que nous avons eu de mieux ici en fait d'amusements de théâtre et nous leur prions pendant leur séjour à Montréal, malgré la misère des temps, une riche moisson d'écus.

LE LYS DE LA VALLÉE.—Les journaux de Londres nous apprennent que l'honorable D. Daly, ex-levant secrétaire provincial en Canada, a eu une entrevue au bureau colonial avec le comte Grey.

Nouvelles d'Europe. Le steamer ACADIA est arrivé à Boston dimanche à 3 h. P. M. Il était parti de Liverpool le 29 juillet. Les nouvelles sont assez importantes. Il y a toutes les apparences qu'il n'y aura pas d'insurrection générale en Irlande. Les troupes y arrivent en grand nombre. On estime qu'il y a 30,000 hommes de troupes et 5,000 combattants dispersés dans les deux provinces où l'insurrection était à craindre. L'Hubans Corpus est suspendu £500 sont offerts pour la lètte de Smith O'Brien, et £300 pour celles de Meagher, Dillon et Doherty. Tous les Imprimeurs du journal "The nation," ont été arrêtés.

On est sur le point d'arrêter un grand nombre de personnes. La plus grande tranquillité régnait aux dernières dates. Pourtant on regardait les troubles comme inévitables dans le sud de l'Irlande. Le lord lieutenant a fait sortir une proclamation défendant les clubs. Des clubs doivent encore être organisés. Liverpool a été mis en émoi par la présence d'un grand nombre de repellers. On y a nommé 20,000 combattants spéciaux. Marchés de Liverpool.—Farine canadienne 26s. à 28s., blé jaune 26s., blanc 25s. Demandes abondantes.

SECOND RAPPORT TELEGRAPHIQUE. Le journal la Nation est supprimé. La flotte anglaise est vis-à-vis Cork. Il y a eu des arrestations nombreuses à Edimbourg pour trahison. La France est tranquille. Les autres pays du continent de même. Charles-Albert inactif. La récolte est abondante en Europe. On disait au départ du steamer que MM. Smith O'Brien, Meagher, Dillon, O'Gorman et Kane étaient dans le comté de Tipperary entourés des paysans armés et résolus de se battre pour leur liberté.

Nous tirons ce qui suit du Transcri pt il Montréal du 2 juillet 1848.

Les avertissements du BAUME DU DR. WISTAN ont occupé longtemps une place dans nos colonnes et nous croyons devoir ajouter notre témoignage à ceux qu'il a reçus en si grand nombre sur l'efficacité extraordinaire de sa médecine en certains cas, particulièrement quand les maladies se plaignent de douleurs dans les côtes et dans les cas d'une nature asthmatique. Nous connaissons personnellement un grand nombre de personnes qui ont éprouvé un bien immense de l'usage de cette médecine, lorsqu'elles étaient atteintes des maladies ci-dessus, et comme sous notre climat changeant du Ca-

nada, ces maladies sont très fréquentes, on peut dire que le BAUME DE WISTAR est inappréciable.

« Nous savons que la vente de ce BAUME est très considérable en Canada et qu'elle augmente tous les jours. Elle a produit ici depuis son introduction il y a trois ans des cures vraiment merveilleuses.

« Nous n'avons pas l'habitude de recommander ces médecines à patentes, à moins de connaître personnellement leur efficacité; mais dans ce cas-ci nous pouvons recommander le BAUME DE CERISES SAUVAGES DE WISTAR, comme une médecine digne de la confiance du public dans les douleurs d'estomac et des côtes, aussi pour les Rhumes, Asthmes, etc., etc. »



BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE, Montréal, 12 août 1848.

AVIS est par le présent donné, que les Terres de la Couronne ci-après spécifiées situées dans les Townships de Wexford, dans le Comté de Leinster, au nord du fleuve St. Laurent, dans le Bas-Canada, seront, à compter du TROISIEME jour d'OCTOBRE prochain, à vendre, aux conditions énoncées dans les Règlements Généraux, par l'agent local, ALEXANDER DALY, Esq., à Riverton, à qui l'on devra s'adresser.

Prix de Vente—Quatre Chelins l'Ac. 1 Rang—Lots 1 à 14 (100 chaque.) 15 (92), 16 à 17 (81 chaque.) 18 à 33 (100 chaque.) 34 (91), 35 à 45 (100 chaque.) 46 (95), 47 à 54 (100 chaque.) 55 (93), 56 à 59 (100 chaque.)

2 " Lots 1 à 3 (10) chaque.) 4 (89), 5 (83), 6 (81), 7 (100) 8 (81), 9 à 14 (100 chaque.) 15 (94) 16 à 17 (100 chaque.) 18 (90), 19 à 22 (100 chaque.) 23 (80), 24 à (82), 25 à 41 (100 chaque.) 42 (89), 43 (85), 44 à 45 (73 chaque.) 46 (92), 47 50 (100 chaque.) 51 (94) 52 à 58 (100 chaque.) 59 (148).

3 " Lots 1 et 2 (100 chaque.) 3 (90), 4 (71), 5 (89), 6 (91), 7 à 12 (100 chaque.) 13 (88), 14 (71), 15 à 21 (100 chaque.) 22 (90), 23 (86), 24 à 25 (100 chaque.) 26 (93), 27 à 41 (100 chaque.) 42 (89), 43 à 58 (100 chaque.) 59 (148).

Une insertion hebdomadaire jusqu'au terme de la vente, en français, dans La Minerve et la Revue Canadienne.—14 août.

LA BANQUE DU PEUPLE. AVIS. Les actionnaires de la Banque du Peuple sont notifiés par les présentes, qu'un dividende semi-annuel de (deux pour cent) 20p pour les six mois écourés, a été déclaré ce jour, sur le capital payé, payable le, ou après le 1er sept. prochain. Par ordre des Directeurs, B. H. LEMOINE, Caissier. Mont. 15 août 1848.

COLLÈGE DE ST. HYACINTHE. L'ENTRÉE des élèves au Collège de St. Hyacinthe aura lieu Mercredi le 13 Septembre prochain. Le prix de la pension et de l'enseignement est de 215 par année, payable d'avance en deux semestres, au jour de l'entrée, et dans le cours du mois de février. Il n'y aura aucune déduction pour absence à moins de deux mois consécutifs. Toutes les lettres adressées aux élèves doivent être fr. ches de port. Aucun élève étranger à la paroisse ne peut prendre sa pension au village sans une autorisation du Directeur. Il n'y a point au collège d'enseignement purement élémentaire. Pour être admis il faut savoir lire et pouvoir facilement écrire à la dictée. St. Hyacinthe, 8 août 1848.

LA PHARMACIE DU DR. PICAULT. CHEZ LE DR. PICAULT, au coin de la rue Notre-Dame, No. 38, au coin de la rue Bonsecours, devant l'hôtel DONOGAN. En outre de son grand assortiment de Médicaments, Parfumeries, etc., etc., on trouve à sa Pharmacie tous les médicaments à Patente les plus renommés. Annoncés dans les Gazettes. Tels que: Pâtes de Brandreth Do de Cooper Do de Moffatt Do de Harvy Do de Morrison Do de Hallway Do de Frank Do de Smith Do de Lees &c. &c. un de Wistar Do de Pulmonaire Do de Liverwort Do de Peracu Do de Copahu, etc. Extrait Pulmonaire Do de longue vie Do de Parégorique

Essence de Citron Do d'Orange Do de Itatain Do de Peppermint Do de Camelle Do de Bergamotte Do de Musc Do de Rosas etc, &c. &c. Variété de Pastilles ou Lozanges médicamenteuses à l'usage des enfants. &c. &c.

NOTA.—On garantit véritables (Genuine) tous les remèdes pris dans la Pharmacie. Les personnes qui achèteront des médicaments pourront consulter le Médecin gratis. Visites et consultations en ville. DR. PICAULT. 11 juillet.

PLACE POUR TOUCHER L'ORGUE. UN monsieur, qui touche parfaitement l'ORGUE désirerait trouver une place permanente en ville où à la campagne, dans une église, pour toucher cet instrument. Il se chargera de donner des leçons de PIANOS à domicile, ou se fera transporter chez les personnes qui voudront bien lui accorder leur patronage. On aura tous les renseignements qu'on pourra désirer en s'adressant au bureau de la Revue Canadienne.—18 juillet 1848.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE JEAN-BTE. ROLLAND. No. 21 Rue St. Vincent Montréal.

ON trouve constamment à cette adresse un assortiment de livres et de fournitures d'école, ainsi qu'une variété de petits livres d'histoires et de piété propre à être données en prix aux examens. Le tout à des prix très réduits. Montréal, 24 mai, 1848.

BANQUE D'EPARGNE. DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL. VIS est donné par les présentes, que l'Intérêt sur tous les nouveaux Dépôts faits dans cette Institution, le ou après le PREMIER jour d'AOUT prochain, sera au taux de QUATRE PAR CENT par an. Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier. Montréal, 27 juillet 1848.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL. PATRON: Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président, J. Baubion, Vice-Président, A. LaRoque, V. Président, Francis Hinks, H. Mayblaud, I. H. Holton, Edw. Atwater, Danuse Masson, Barth. O'Brien, Nelson Davis, Jacob DeWitt, H. Jinhah, Joseph Grenier, L. T. Drummond.

AVIS est donné par les présentes, que l'Intérêt sur tous les nouveaux Dépôts faits dans cette Institution, le ou après le PREMIER jour d'AOUT prochain, sera au taux de QUATRE PAR CENT par an. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les samedis et dimanches (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, où que le Bureau des Directeurs se réunira régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque; JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, Rue St. François-Xavier.—22 juillet 1848.

BANQUE D'EPARGNE. DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL. EXTRAIT. MONTANT des Dépôts le 31 Décembre 1847. 162675 11 7 Montant déposé depuis le 31 décembre à cette date. 227172 0 6 do retiré do. 225703 16 1 1468 4 5 Balance due aux Dépositaires ce jour. 264143 16 0 Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, Rue St. François-Xavier. Montréal, 31 mars 1848.

PAPIS A L'HUILE. Grande variété de patrons et de couleurs, à vendre par M. A. LAFLAMME. AU NO. 165, RUE CRAIG PRES DU MARCHE A FOIN 4000 VERGES DE TAPIS FLEURIS A l'huile de patrons magnifiques et variés pour salons, passages et escaliers; aussi pour couloirs de tables Pianos, etc. Toutes et sous écorces pour différents usages, Toiles pour Chapeaux, Capots, Manteaux, etc.—14 avril 1848.

MANUFACTURE DE MARBRE DE SHERMAN & RICE. Les Soussignés informent respectueusement les citoyens de Montréal et les habitants du Canada qu'ils ont formé une société pour travailler le marbre dans toutes ses branches, tels que la confection de MONUMENTS, TOMBS, TABLETTES, CORNICHERS de CHEMINÉE, COUVERTS DE TABLES, DE BUREAU, FONTAINES pour le SODA, etc. Ayant à leur disposition une des meilleures Carrières de Marbre de ce continent, ils peuvent remplir tous les ordres dans cette ligne à des prix qui ne peuvent nuire à la concurrence. Ils ont engagé des graveurs habiles et capables par l'excellence et le fini de leurs ouvrages, leur ponctualité et leur attention, méritent une part du patronage public. Tous ordres laissés à la Manufacture, grande rue St. Jacques, ou chez H. Rice et Cie, Magasin de Valises et de Lampes, 113 Rue St. Paul, seront promptement exécutés. SMITH SHERMAN, HORACE RICE. N. B.—Deux nouveaux waggon américains à vendre. Montréal, 21 juillet 1848.

ORNEMENS D'EGLISE. Le Soussigné vient de recevoir de Paris une collection très considérable d'ORNEMENS D'EGLISE, Châubles, Chippes, etc.—Aussi:— Des Croix d'argent, Chandeliers d'antel, Vases acrob et autres, etc. JOHN MCCOY. 25 juillet 1848.

AVIS. BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE, MONTREAL, 3 juillet 1848. LES PROPRIETAIRES de PARTS dans le Capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE, ont par ces présentes les notified et requis de payer au Bureau de la Compagnie, No. 18 Petite rue St. Jacques, en cette ville, les 7me, 8me, 9me, 10me, et 11me, VERSEMENTS DE CINQUANTE CROIX courant par chaque part. Le 7me Versement le ou avant le 1er d'Aout, le 8me Versement le ou avant le 1er Octobre, le 9me Versement le ou avant le 1er Décembre, le 10me Versement le ou avant le 1er Février et le 11me Versement le ou avant le 1er Avril prochain.

Les personnes qui résident dans le District de St. François, pourront faire leurs paiements aux Agents de la Banque de la Cité, à Sherbrooke ou à Stanstead, comme il leur conviendra le mieux pour la localité où elles résident. Par ordre, THOMAS STEERS, Secré et Trésorier. 6 juillet